

Rapport annuel
Au 31 décembre 2022

HORIZONS ET PATRIMOINE

Fonds commun de placement de droit français
Exercice du 1^{er} au 31 décembre 2022

HORIZONS ET PATRIMOINE

Part C : FR0007455639

Part I : FR0013305430

Rapport annuel de gestion au 31 décembre 2022

Classification : Sans.

Forme juridique : FIA soumis au droit français

Indice de référence : €STER capitalisé+ 1.5% pour la part C et €STER capitalisé+ 2,3% pour la part I sur une durée de placement recommandée de 4 ans.

1. Objectif de gestion

HORIZONS ET PATRIMOINE a pour objectif de gestion de servir de fond de portefeuille à un souscripteur averti des risques financiers propres au marché des actions, obligations convertibles ou de taux, françaises ou étrangères sur la durée de placement recommandée qui est de 4 ans. L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'€STER capitalisé + 1.5% sur une durée de placement recommandée de 4 ans pour la part C et d'obtenir une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'€STER capitalisé + 2.3% sur une durée de placement recommandée de 4 ans pour la part I.

2. Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FIA est l'€STER capitalisé après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion.

€STER : L'indice €STER (euro short term rate) est un taux qui reflète le coût des emprunts en blanc au jour le jour des banques de la zone euro sur les marchés institutionnels. Il est administré par la Banque Centrale Européenne, laquelle n'est pas inscrite au registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.ecb.europa.eu.

HORIZONS ET PATRIMOINE n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Cet OPC n'est ni un OPC indiciel, ni un OPC benchmarké. Sa performance pourra, le cas échéant, s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

3. Stratégie d'investissement

L'OPC investira essentiellement sur les marchés internationaux de l'ensemble des grandes places boursières (principalement européennes et américaines) au travers d'une sélection de titres vifs, d'OPC et/ou ETF (Trackers). L'OPC s'exposera principalement aux classes d'actifs suivantes : actions de grandes et moyennes capitalisations internationales essentiellement (entre 0 et 70% maximum de l'actif net), des titres de créances et instruments du marché monétaire (jusqu'à 100% maximum, dont 50% maximum en titres à haut rendement), des actions ou parts d'OPC et/ou ETF (entre 20% et 100% de l'actif net).

En s'appuyant sur un ensemble diversifié de stratégies, le Fonds investira dans un portefeuille diversifié d'instruments liquides. Le Fonds a un objectif de volatilité compris entre 5 et 10%.

Les stratégies directionnelles seront implémentées sur les marchés mondiaux développés des actions, des obligations et des devises, dans les limites d'exposition bien définies. Des positions directionnelles pourront être prises sur ces marchés sur la base de modèles quantitatifs, ou à partir d'une analyse discrétionnaire, fondamentale ou technique. Les modèles quantitatifs s'appuient sur des signaux techniques suiveurs de tendance et/ou contrariants. En outre, des stratégies directionnelles sur les marchés du crédit pourront être mises en place. Ces stratégies consistent à prendre des positions anticipant un rétrécissement des spreads de crédit d'un emprunteur ou d'une classe d'emprunteurs, ou à profiter d'un rendement attractif dans une volatilité contenue.

En outre, le fonds pourra utiliser des instruments financiers à terme (IFT) simples (actions, taux, change) (futures et options) pour protéger le portefeuille d'un retournement des marchés d'actions ou dans un but d'exposition.

4. Commentaire de gestion

A - Contexte économique et financier :

Alors qu'elle avait pourtant bien commencé, l'année 2022 s'est conclue pour les bourses mondiales par un décrochage de 19,6% de l'indice MSCI World (exprimé en dollars), soit la plus mauvaise année depuis la crise financière de 2008 ! Dans un environnement très perturbé, marqué par la guerre en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie (particulièrement aiguë en Europe), la remontée brutale des taux d'intérêts et une recrudescence de cas de Covid en Chine, rares ont été les places financières à résister à la tempête, si ce n'est - une fois n'est pas coutume - les marchés européens et notamment le CAC 40 qui grâce à Total (+31,4%), la deuxième pondération de l'indice derrière LVMH, est parvenu à afficher un recul limité (-9,5%).

Autre fait suffisamment rare pour être signalé, la corrélation entre actions et obligations dans la baisse, inédite depuis une cinquantaine d'années, n'a pas permis aux investisseurs de bénéficier de l'habituel amortisseur procuré par les placements obligataires en période de stress sur les actions. Alors que les marchés avaient trouvé leur équilibre dans un monde de taux négatifs ou nuls, la remontée des taux d'intérêt et la révision en baisse des perspectives d'activité les ont conduits à devoir s'ajuster de sorte que toutes les classes d'actifs se sont mises à baisser dans un même mouvement, sans exception.

Ces événements, en partie inattendus (Ukraine, envolée des prix de l'énergie), ont renforcé les vents contraires qui soufflaient déjà depuis 2021. La résurgence de l'inflation imputable à la réouverture de l'économie et aux mesures de relance décidées pendant la crise sanitaire (apparition soudaine d'une crise de l'offre liée à la désorganisation des chaînes de production), les craintes d'un ralentissement brutal de la croissance américaine après une période de surchauffe, enfin l'incertitude géopolitique (rivalité sino-américaine) étaient déjà au cœur des préoccupations des investisseurs.

Ces facteurs de risque se sont confirmés et amplifiés en 2022 avec le déclenchement de la guerre en Ukraine et ses répercussions sur les marchés de l'énergie et des matières premières. Face à une envolée de l'inflation qu'elles n'avaient pas anticipée, les banques centrales se sont résolues à mettre fin aux politiques monétaires ultra-accommodantes mises en place pendant la pandémie en relevant brutalement leurs taux directeurs (portés aux Etats-Unis de 0%-0,25% en début d'année à 4,25%-4,5% aujourd'hui !).

Si l'on en juge les dernières statistiques publiées de part et d'autre de l'Atlantique, l'action vigoureuse des banques centrales semble déjà rencontrer ses premiers succès à la faveur d'une normalisation des chaînes logistiques et du recul des cours du pétrole. Cette tendance favorable ne signifie pas pour autant que la Fed soit disposée à baisser la garde face à l'inflation qui, selon son président Jérôme Powell, doit se rapprocher de l'objectif de 2% par an avant d'envisager une baisse des taux. Autant dire que sur ces bases et avec une inflation supérieure à 7% aux Etats-Unis en 2022 (10% dans la zone euro), la mise en place de politiques monétaires restrictives apparaît durable, même si l'essentiel du durcissement monétaire a sans doute déjà été réalisé (les prochaines hausses de taux devraient être de moindre ampleur).

Cette posture offensive se traduira-t-elle nécessairement par une récession des économies occidentales ? Si la question n'est pas encore tranchée à ce stade, la baisse du prix du gaz et de l'électricité, l'amélioration des indicateurs économiques avancés et les premiers signes d'un recul de l'inflation sur la période récente sont de bon augure pour la dynamique de la croissance en 2023, même s'il convient de rester très prudent car il est encore trop tôt pour mesurer l'impact du ralentissement actuel sur la consommation domestique et les résultats des entreprises.

B - Investissements et Arbitrages :

HORIZONS ET PATRIMOINE (part C) ressort en baisse sur l'exercice 3,38% sur la part C. Son indice de référence est en hausse de 1,48% sur la période.

HORIZONS ET PATRIMOINE (part I) ressort en baisse sur l'exercice de 2,75%. Son indice de référence est en hausse de 2,27% sur la période.

Le fonds a relativement bien résisté dans la forte baisse de l'ensemble des marchés. Notre poche action a été le principal contributeur à la baisse. Cependant nous avons continué de la gérer de manière dynamique, celle-ci a évolué entre 10% à 29% de l'actif net. A date, elle s'établit à 18%.

Cette gestion dynamique s'implémente à travers des futurs S&P 500, sur le second semestre cette allocation tactique a permis de contribuer à hauteur de +1,25% sur l'ensemble du deuxième semestre.

Pour rappel le cœur de notre exposition actions est géré à travers un processus quantitatif de sélection de titres sur une approche *top down*. La sélection est composée de 25 titres essentiellement européens, exceptés deux (Alibaba et Barrick Gold) jouant les différentes primes de risque du marché (value, growth, rendement et qualité) en fonction du cycle économique.

Durant la deuxième partie de l'année, nous avons renforcé et allégé plusieurs valeurs de notre poche en fonction de leurs performances relatives et absolues. Nous avons effectué deux sorties, KPN et Vodafone dans le secteur des télécommunications, en raison de la notation en baisse séquentielle.

Nous possédons également une exposition en direct à la chine à travers Alibaba, nous avons effectué un transfert de cotation de l'ADR à la cotation hong-kongaise afin de limiter complètement le risque de delisting.

Concernant nos autres positions au sein de nos investissements thématiques actions nous avons sorti nos titres au sein du fonds infrastructure et avons continué de renforcer notre pondération dans le tracker Cybersécurité First Trust en profitant de la faiblesse du titre.

Sur nos positions crédits, nous avons renforcé notre pondération dans nos deux fonds Aviva obligation et EDR Euro Sustainable Credit. Concernant nos positions sur les obligations convertibles nous avons également renforcé notre position dans le fonds Allianz convertible bond.

Sur nos positions monétaires nous avons sorti la totalité de notre position dans le fonds Hugau Moneterme en raison de l'exposition de ce dernier à des titres d'origine russe et donc interdit à la détention à la suite du conflit ukrainien. Nous avons réalloué cette position sur le fonds monétaire Ofi RS monétaire.

Sur notre poche alternative nous avons réduit d'un tiers notre position dans les fonds d'arbitrage de convertibles en prenant des bénéfiques. A l'inverse, nous avons continué de renforcer notre pondération dans notre fonds positionné sur les métaux précieux nécessaires à la transition énergétique. Nous avons légèrement renforcé et diversifié notre allocation au facteur inflation en renforçant notre position dans un tracker américain afin de jouer l'inflation aux Etats-Unis.

5. Principales positions du FIA

Au 31 décembre 2022, les six premières positions du FIA sont (en % de l'actif de l'OPC) :

Instrument financier	Actif Net
BNP PARIBAS MONEY	16,4%
OFI RS MONETAIRE	15,8%
OSTRUM CASH EURIBOR	13,9%
OFI OBLIG INTERNATIONAL	3,8%
BDLCM FUNDS - DURANDAL	3,8%
EDR EURO SUSTAINABLE CREDIT	2,9%

Dans l'ensemble du FIA, les expositions nettes en devises représentent, 88.3% en EUR, 6.1% en USD, 1.9% en GBP, 1.8% en CHF, 0.8% en DKK, 0.5% en SEK, 0.5% en NOK, 0.1% en HKD.

6. Evénements au cours de la période

- Néant.

7. Instruments gérés par la société de gestion et détenus par l'OPC

- Néant.

8. Procédure de sélection et suivi des intermédiaires

La sélection et l'évaluation des intermédiaires en charge de l'exécution des ordres est encadrée par une procédure interne. Toute entrée en relation est décidée en comité.

L'évaluation annuelle est multicritère.

9. Instruments émis par la société de gestion

- Néant.

10. Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

MATIGNON FINANCES ne prend pas en compte de manière systématique et simultanée les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ainsi que les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique. Les critères de choix qui rentrent en jeu dans la sélection de nos valeurs ne sont donc pas systématiquement restreints par ces principes.

La société de gestion ne fait pas appel à des prestataires externes en matière de notation extra-financière et ne gère aucun OPC à label « ISR ».

Néanmoins, les gérants peuvent appliquer de façon discrétionnaire une approche plus orientée vers la prise en compte de ces critères.

Le fonds Horizons et Patrimoine est classé en article 6 de la Directive Européenne SFDR.

11. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de calcul de l'engagement.

12. Politique de la SGP en matière de droits de vote

Les informations concernant la politique de vote et le rapport d'application de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

13. Rémunérations

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération mise en place au sein de MATIGNON FINANCES prend en compte les dispositions issues de la Directive OPCVM V et de la directive AIFM. Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques.

Conforme à l'intérêt des porteurs de parts, elle n'encourage pas une prise de risque incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs de l'OPC.

La politique de rémunération prévoit un système de rémunération structuré avec une composante fixe suffisamment élevée pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise, et d'une rémunération variable, qui la complète de manière équilibrée.

La rémunération variable repose sur des critères d'acquisition qualitatifs et quantitatifs et-le cas échéant- managériaux, précisément fixés et préalablement portés à la connaissance des collaborateurs concernés. En termes d'objectifs, ils sont discutés avec le collaborateur, atteignables et réalistes.

La société de gestion a établi une liste de personnes dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'exposition aux risques de la société de gestion, ainsi que des modes de rémunération variables susceptibles d'augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société (les preneurs de risque). Les membres de l'organe exécutif sont également concernés.

Pour ces professionnels, il est prévu en cas de rémunération variable supérieure ou égale à 200 K€ :

- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit versée en parts d'OPC,
- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit différée sur plusieurs années.
- D'interdire aux personnes concernées de recourir à des stratégies individuelles, de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilité, qui limiteraient la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans leurs dispositifs de rémunération.

MATIGNON FINANCES tient annuellement un comité des rémunérations composés des associés dirigeants.

Le rôle de ce comité est de :

- Définir puis tenir à jour la politique de rémunération interne,
- S'assurer que la politique est compatible avec la stratégie économique de la SGP et qu'elle n'est pas source de conflits d'intérêts,

- S'assurer de la mise en œuvre de la politique,
- Le cas échéant décide des dates de versements des montants variables échelonnés,
- Définir l'enveloppe de rémunération variable pour l'exercice écoulé ainsi que les montants individuels de rémunération qui seront versés à chacun.

L'application de la politique de rémunération au titre de l'année N-1 fait l'objet d'un compte rendu écrit.

Le réexamen annuel de la politique de rémunération prévu au 3° et 4° du I de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF ne fait pas apparaître de modification dans la politique de rémunération.

- Eléments quantitatifs

	Montant total en € Rémunérations fixes	Nombre de bénéficiaires	Montant total en € Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Ensemble du personnel	2 727 299	25	1 242 596	23
Personnel identifié comme « Preneurs de risque »	1 979 799	14	1 088 596	12

14. Suivi de la liquidité

Toutes les positions détenues par l'OPCVM sont essentiellement des titres de grandes et moyennes capitalisations, des ETF ou des OPC, dans la limite autorisée, à liquidité quotidienne.

15. Reporting SFTR

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR : l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

HORIZONS ET PATRIMOINE

Fonds Commun de Placement

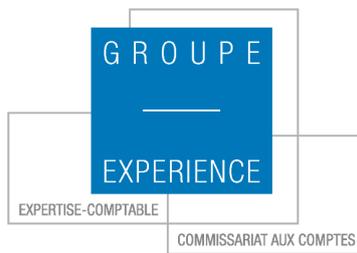
Société de Gestion :

MATIGNON FINANCES

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022



HORIZONS ET PATRIMOINE

Fonds commun de placement

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP HORIZONS ET PATRIMOINE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) HORIZONS ET PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

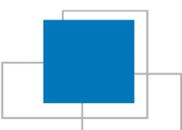
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.



RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

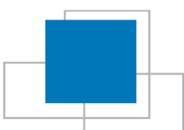
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 17 mars 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Arnaud Rudowski', written in a cursive style.

Le commissaire aux comptes
GROUPE EXPERIENCE SAS
Arnaud RUDOWSKI



BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	34 593 414,91	29 392 921,39
Actions et valeurs assimilées	4 581 993,86	4 733 862,20
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 581 993,86	4 733 862,20
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	29 837 302,52	24 585 045,29
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	29 837 302,52	23 883 225,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	701 820,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	174 118,53	74 013,90
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	174 118,53	74 013,90
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	2 130 866,96	2 334 069,55
Opérations de change à terme de devises	1 922 632,68	2 173 899,44
Autres	208 234,28	160 170,11
COMPTES FINANCIERS	3 233 818,12	6 522 270,37
Liquidités	3 233 818,12	6 522 270,37
TOTAL DE L'ACTIF	39 958 099,99	38 249 261,31

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 483 489,73	35 520 524,77
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	669 075,77	822 982,64
Résultat de l'exercice (a,b)	-346 574,87	-461 336,43
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	37 805 990,63	35 882 170,98
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	96 164,82	43 108,82
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	96 164,82	43 108,82
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	96 164,82	43 108,82
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	2 055 944,54	2 323 981,51
Opérations de change à terme de devises	1 920 734,56	2 163 355,41
Autres	135 209,98	160 626,10
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	39 958 099,99	38 249 261,31

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	757 000,00	0,00
Options		
S&P 500 INDEX 12/2022 PUT 2000	0,00	151 507,71
S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 3000	471 258,78	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0322	0,00	840 353,20
SP 500 MINI 0323	1 627 892,81	0,00
NQ USA NASDAQ 0323	206 544,55	0,00
NK NIKKEI 225 0322	0,00	892 538,63
NK NIKKEI 225 0323	603 625,97	0,00
EURO STOXX 50 0322	0,00	728 875,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14 944,07	8,22
Produits sur actions et valeurs assimilées	169 305,20	178 779,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées	43 770,50	20 264,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	6,78	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	228 026,55	199 051,75
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	524,50	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	16 685,59	29 182,68
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	17 210,09	29 182,68
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	210 816,46	169 869,07
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	543 715,39	615 629,44
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-332 898,93	-445 760,37
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-13 675,94	-15 576,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-346 574,87	-461 336,43

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013305430 - Part HORIZONS ET PATRIMOINE Part I : Taux de frais maximum de 0.85% TTC.

FR0007455639 - Part HORIZONS ET PATRIMOINE C : Taux de frais maximum de 1.50% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts HORIZONS ET PATRIMOINE C	Capitalisation	Capitalisation
Parts HORIZONS ET PATRIMOINE Part I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	35 882 170,98	34 167 927,23
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	6 105 156,01	6 554 472,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 940 859,25	-5 811 684,49
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 048 732,39	1 242 826,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-622 787,86	-160 484,90
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 019 553,92	777 357,07
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 914 970,90	-1 107 791,04
Frais de transactions	-19 555,13	-13 843,14
Différences de change	117 720,47	406 885,30
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 515 336,04	222 621,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	423 629,60	1 938 965,64
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 938 965,64	-1 716 344,45
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-20 935,03	49 645,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-50 144,09	-29 209,06
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	29 209,06	78 854,15
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-332 898,93	-445 760,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	37 805 990,63	35 882 170,98

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 228 258,78	3,25
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 228 258,78	3,25
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	2 438 063,33	6,45
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	2 438 063,33	6,45

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 233 818,12	8,55
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 233 818,12	8,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	427 462,94	1,13	212 414,47	0,56	357 439,19	0,95	232 575,05	0,62
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	3 025 228,25	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	150 679,28	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	597 613,40	1,58	520 737,02	1,38	322 771,72	0,85	483 700,42	1,28
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	1 969 199,65	5,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	471 258,78	1,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 438 063,33	6,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	1 922 632,68
	Dépôts de garantie en espèces	208 234,28
TOTAL DES CRÉANCES		2 130 866,96
DETTES		
	Vente à terme de devise	1 920 734,56
	Achats à règlement différé	81 665,08
	Frais de gestion fixe	53 534,27
	Frais de gestion variable	10,63
TOTAL DES DETTES		2 055 944,54
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		74 922,42

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HORIZONS ET PATRIMOINE C		
Parts souscrites durant l'exercice	148 295,00	6 105 156,01
Parts rachetées durant l'exercice	-71 609,40	-2 940 859,25
Solde net des souscriptions/rachats	76 685,60	3 164 296,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	906 018,45	
Part HORIZONS ET PATRIMOINE Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	824,98	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HORIZONS ET PATRIMOINE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HORIZONS ET PATRIMOINE Part I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Parts HORIZONS ET PATRIMOINE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	536 734,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	10,63
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HORIZONS ET PATRIMOINE Part I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 970,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-346 574,87	-461 336,43
Total	-346 574,87	-461 336,43

	30/12/2022	31/12/2021
Parts HORIZONS ET PATRIMOINE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-344 313,08	-455 990,36
Total	-344 313,08	-455 990,36

	30/12/2022	31/12/2021
Parts HORIZONS ET PATRIMOINE Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 261,79	-5 346,07
Total	-2 261,79	-5 346,07

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	669 075,77	822 982,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	669 075,77	822 982,64

	30/12/2022	31/12/2021
Parts HORIZONS ET PATRIMOINE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	654 626,65	803 762,19
Total	654 626,65	803 762,19

	30/12/2022	31/12/2021
Parts HORIZONS ET PATRIMOINE Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	14 449,12	19 220,45
Total	14 449,12	19 220,45

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	11 555 776,68	31 938 443,09	34 167 927,23	35 882 170,98	37 805 990,63
Parts HORIZONS ET PATRIMOINE C en EUR					
Actif net	11 415 721,01	31 183 809,35	33 337 599,58	35 040 540,54	36 987 500,20
Nombre de titres	287 993,23	760 536,69	811 783,48	829 332,85	906 018,45
Valeur liquidative unitaire	39,63	41,00	41,06	42,25	40,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,95	-0,33	-0,39	0,96	0,72
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,25	-0,44	-0,38	-0,54	-0,38
Parts HORIZONS ET PATRIMOINE Part I en EUR					
Actif net	140 055,67	754 633,74	830 327,65	841 630,44	818 490,43
Nombre de titres	150,00	773,00	843,00	824,98	824,98
Valeur liquidative unitaire	933,70	976,24	984,96	1 020,18	992,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	22,02	-7,85	-9,39	23,29	17,51
Capitalisation unitaire sur résultat	9,45	-0,19	-2,15	-6,48	-2,74

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	5 240	184 343,20	0,49
TOTAL ALLEMAGNE			184 343,20	0,49
CANADA				
BARRICK GOLD CORP	USD	13 790	221 973,39	0,58
TOTAL CANADA			221 973,39	0,58
DANEMARK				
AP MOELLER MAERSK S.B	DKK	90	189 046,90	0,50
TOTAL DANEMARK			189 046,90	0,50
ETATS-UNIS				
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	710	205 489,55	0,54
TOTAL ETATS-UNIS			205 489,55	0,54
FRANCE				
ABC ARBITRAGE	EUR	32 500	209 625,00	0,55
AIR LIQUIDE	EUR	1 281	169 604,40	0,45
AMUNDI	EUR	3 570	189 210,00	0,50
AXA	EUR	6 898	179 727,39	0,47
BNP PARIBAS	EUR	3 759	200 166,75	0,54
BOUYGUES	EUR	5 940	166 557,60	0,44
CARREFOUR	EUR	12 140	189 869,60	0,51
CHRISTIAN DIOR	EUR	294	200 214,00	0,53
ENGIE	EUR	13 360	178 863,68	0,47
KERING	EUR	330	156 915,00	0,42
TOTALENERGIES SE	EUR	3 320	194 718,00	0,51
TOTAL FRANCE			2 035 471,42	5,39
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	4 200	43 528,15	0,11
TOTAL ILES CAIMANS			43 528,15	0,11
ITALIE				
INTESA SANPAOLO	EUR	85 782	178 255,00	0,48
TOTAL ITALIE			178 255,00	0,48
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	337	169 780,60	0,45
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	66 000	190 740,00	0,50
PROSUS NV	EUR	3 360	216 552,00	0,57
STELLANTIS NV	EUR	13 042	172 989,09	0,46
TOTAL PAYS-BAS			750 061,69	1,98
ROYAUME-UNI				
RIO TINTO PLC	GBP	3 250	212 414,47	0,56
TOTAL ROYAUME-UNI			212 414,47	0,56
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	1 650	179 536,89	0,47
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	603	177 902,30	0,48
STMICROELECTRONICS NV	EUR	6 180	203 970,90	0,54
TOTAL SUISSE			561 410,09	1,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 581 993,86	12,12
TOTAL Actions et valeurs assimilées			4 581 993,86	12,12
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AVIVA OBLIG INTERNATIONAL SI.	EUR	14 100	1 455 402,00	3,84
BNPP MONEY 3M IC	EUR	270	6 193 022,89	16,37
DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC	EUR	58,6573	562 212,04	1,48
EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT Action I EUR	EUR	87	1 157 411,46	3,07
GROUPAMA AXIOM LEGACY Part J	EUR	400	394 668,00	1,05
OFI FINANCIAL INVESTMENT SICAV ENERGY STRATEGIC METALS I CAP	EUR	9	414 612,54	1,10
OFI RS MONETAIRE IC	EUR	60	5 991 622,80	15,85
OSTRUM SRI CASH PLUS RC	EUR	128,6887	5 250 586,47	13,89
TOTAL FRANCE			21 419 538,20	56,65
IRLANDE				
First Trust Nasdaq Cybersecurity UCITS ETF Class A USD Accum	USD	8 000	185 720,98	0,49
Lazard Rathmore Alternative Fund EA Acc USD	USD	5 980	735 771,40	1,95
TOTAL IRLANDE			921 492,38	2,44
LUXEMBOURG				
ALLIANZ CONVERTIBLE BOND-PT	EUR	504	558 880,56	1,48
ALQUITY SICAV-ALQUITY ASIA FUND-Y CAP	EUR	3 300	356 796,00	0,94
AMUNDI FUNDS VOLATILITY EURO I EUR AD D	EUR	650	591 480,50	1,56
AMUNDI FUNDS VOLATILITY WORLD I USD C	USD	515	594 867,70	1,57
AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y UCITS ETF DR USD AC	USD	7 500	411 828,91	1,09
BDLCM FUNDS-DURANDAL - CLASSE E	EUR	13 800	1 436 994,00	3,81
MS-GL FX IN O-Z	USD	31 000	1 097 039,26	2,90
RS EUROPEAN EQUITY POSITIVE ECONOMY IC EUR	EUR	26	346 426,60	0,92
SLFL BD INFL.PROTECTION CL.I C	EUR	11 575	1 042 328,75	2,76
TIKEHAU SHORT DURATION I-R	EUR	7 500	940 050,00	2,49
Xtrackers Harvest CSI300 UCITS ETF 1DD	EUR	11 630	119 579,66	0,31
TOTAL LUXEMBOURG			7 496 271,94	19,83
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			29 837 302,52	78,92
TOTAL Organismes de placement collectif			29 837 302,52	78,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0323	EUR	-20	34 810,00	0,09
NK NIKKEI 225 0323	USD	5	-43 802,12	-0,11
NQ USA NASDAQ 0323	USD	1	-17 552,70	-0,05
SP 500 MINI 0323	USD	9	7 319,87	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-19 224,95	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes			-19 224,95	-0,05
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 3000	USD	10	77 953,71	0,21
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			77 953,71	0,21
TOTAL Engagements à terme conditionnels			77 953,71	0,21
TOTAL Instruments financier à terme			58 728,76	0,16
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	57 671,5	54 034,95	0,14
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-34 810	-34 810,00	-0,09
TOTAL Appel de marge			19 224,95	0,05
Créances			2 130 866,96	5,63
Dettes			-2 055 944,54	-5,43
Comptes financiers			3 233 818,12	8,55
Actif net			37 805 990,63	100,00

Parts HORIZONS ET PATRIMOINE Part I	EUR	824,98	992,13
Parts HORIZONS ET PATRIMOINE C	EUR	906 018,45	40,82